

DESIRED ACCOMODATION

Date _____

Address _____

Apartment No. _____ Nbr of rooms _____ Floor _____

Have you visited it? ☐ yes ☐ no

Desired entry date _____

Do you require a parking space? ☐ yes ☐ no

How did you first hear about this property? ☐ Former tenant ☐ Relocation company ☐ Housing Dept ☐ Internet: _____
☐ Agency brochure ☐ Property agent's advert ☐ Owner ☐ Other

PERSONAL DETAILS

Last name _____

First name _____

Marital status _____

Date of birth _____

Address _____

Postcode / Town _____

Telephone / Mobile _____

E-mail _____

Nationality _____

Residence permit _____

TENANT

☐ single ☐ married ☐ civil union
☐ separated ☐ divorced ☐ widowed

Profession _____

Current employer _____

Since _____

Work's phone no. _____

Monthly income _____

Previous employer _____

net _____ gross _____

Are you subject to debt enforcement or a certificate of loss?

☐ yes ☐ no

Current property management co. _____

Current accomodation (nbr of rooms) _____

Monthly rent including charges _____

Is the lease in your name?

☐ yes ☐ no

Do you own an animal(s)?

☐ yes ☐ no

Number of people who will be occupying the future accomodation

_____ adult(s) and _____ children

CO-TENANT

☐ single ☐ married ☐ civil union
☐ separated ☐ divorced ☐ widowed

net _____ gross _____

☐ yes ☐ no

Remarks _____

APPLICATION FORM

Subsidized Housing

Required Documents (copies)

- This application form, completed and signed
- Cantonal application form, completed and signed
- Letter of recommendation

For all future housing occupants:

- Form of ID (Geneva residents), permanent residence permit (Swiss residents), or residence permit (foreigners)
- Recent proof of no debt enforcements or certificates of loss (less than 3 months)
- Certificate of health insurance subsidies for current year or handwritten letter stating no subsidies
- Most recent complete “avis de taxation” [summary of personal tax information] (federal, cantonal, and municipal taxes), front and back
- Most recent withholding tax statement (for persons taxed at source)

For employees:

- Last 3 pay slips (for fixed salary)
- Last 12 pay slips (for variable salary)
- All gratuities, bonuses, 13th month salary, etc. must be listed
- Certificate of gross annual wages (previous year's)

For the self-employed:

- Balance sheet and operating account for previous year (dated and signed)
- Provisional balance sheet approved by an accountant or fiduciary company (for new companies)

For property owners:

- Proof of revenue from property owned

For those with other sources of income:

- Last 3 detailed accounts from the unemployment insurance fund
- Most recent receipt from AVS /AI /SUVA/2ème pilier income (current year)
[pension and survivors insurance/disability insurance/accident insurance /professional contingency fund]
- Full decision of the Hospice général social services institution
- Most recent decision (front and back) on state benefits from the Service des prestations complémentaires (SPC)
- Proof of income as widow(er) and/or orphan(s)

For students:

- Student ID card or enrollment confirmation
- Scholarship amount (current year)
- Internship contract (current year)
- Proof of parental assistance or third-party assistance

All other special personal situations:

- Divorce decree or other ruling or agreement with a private deed indicating the amount of alimony to be received or paid out, name of the party with parental authority, percentage guardianship, legal domicile of the children, name of the beneficiary of the family home
- Maternity certificate indicating expected delivery date

APPLICATION FORM

Subsidized Housing

Current housing:

- Lease and any addendum concerning current rent
- Notice of termination or any other useful document

These documents must be provided to the MOSER VERNET & CIE SA real estate agency:

In person at the reception:	chemin Malombré 10 – 1206 Geneva Monday to Friday, 8 a.m. – 12:30 p.m. and 1:30 p.m. – 5 p.m.
By mail:	PO Box 129 – 1211 Geneva 6
By email:	locations.accueil@moservernet.ch
For questions:	Please phone us at 022 839 09 25. Monday to Friday, 8 a.m. – 12 p.m. and 2 p.m. – 5 p.m.

Signing fee

If a lease is signed, the amount of **CHF 130.00 + VAT** will be billed to you for processing your tenant application

Tenant applicant fees for withdrawal

If your application is accepted and you withdraw, you will be charged the amount of **CHF 200.00 + VAT** to cover the cost of drawing up the lease, financial checks, and other activities we perform in the course of processing your application

In addition, if your withdrawal is late, you may be charged **one half-month's rent** to cover damages to the lessor

The processing of your personal data

By signing this registration form, you acknowledge that you have freely and voluntarily agreed to share some of your personal data with us regarding your rental request. Your data will be processed solely for this purpose and in strict accordance with applicable laws. For further information, including your rights and our obligations regarding the processing of your personal data, we recommend that you read the document about “le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)” available on our website.

The undersigned state that the information contained in this form and the documents they have provided are true and accurate. They authorize MOSER VERNET & CIE SA to obtain all other supplementary information. They also accept the abovementioned fees under the circumstances described.

Signature(s)

Space reserved for the estate agency

Date of receipt of the file

visa _____

DEMANDE DE LOGEMENT

Par le présent formulaire, vous déposez une demande pour bénéficier d'un logement dans un immeuble HBM appartenant à l'une des cinq Fondations Immobilières de Droit Public (ci-après les FIDP) ou dans un immeuble propriété de la Ville de Genève.

Bien que le formulaire soit identique, **la demande doit être déposée tant au Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public (ci-après SFIDP), qu'à la Gérance immobilière municipale (ci-après GIM), à défaut de quoi seule l'entité ayant reçue le formulaire traitera la demande.**

La base de données des demandeurs de logement utilisée par les FIDP appartient à l'Etat et l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) dispose d'un accès en vue de sélectionner les candidats relevant de son contingent étatique, ainsi que ceux pouvant accéder à des appartements HLM ou des HM.

La Gérance Immobilière Municipale (ci-après GIM), dispose de sa propre base de données de demandeurs et sélectionne les candidats pouvant accéder à un logement à caractère social de la Ville de Genève.

Votre inscription ne peut être effectuée que pour autant que vous répondiez aux conditions légales ou réglementaires, dont, notamment les conditions de durée de séjour, de revenus et de nombre d'occupants.

Le nombre de demandeurs de logement est très élevé et le nombre d'appartements à disposition est faible. Le délai d'attente peut être très long, souvent plusieurs années.

Il n'est pas possible de se porter candidat pour un immeuble en particulier, mais uniquement pour un ou plusieurs secteurs géographiques.

Tout dossier incomplet sera retourné sans être enregistré. Votre demande est par ailleurs valable 1 an et vous êtes responsable de la renouveler par écrit, un mois avant sa date d'expiration; à défaut, elle sera annulée.

Pour toute information complémentaire sur les logements soumis à la LGL, nous vous invitons à consulter l'adresse internet suivante : **www.ge.ch/logement**, de même que le site internet des FIDP **www.fidp.ch**.

Les informations relatives aux logements à caractère social de la Ville de Genève peuvent être consultées sur le site : **www.ville-geneve.ch/demarches-administratives/faire-demande-logement-social/**.

SECRÉTARIAT DES FONDATIONS IMMOBILIÈRES DE DROIT PUBLIC



Av. de Sainte-Clotilde 11 - 1205 Genève



Bus 2 et 19 – arrêt Sainte-Clotilde
Parking David-Dufour



9h > 16h sans interruption (lu-ve)



022 807 09 99



info-guichet@sfidp.ch



www.fidp.ch

GÉRANCE IMMOBILIÈRE MUNICIPALE



Rue de l'Hôtel-de-Ville 5 - 1204 Genève



10h30 > 12h30 - 13h30 > 14h30 (lu-ve)
Horaire d'été (juillet - août): 10h30 > 12h30



022 418 34 05



infogim@ville-ge.ch



www.ville-geneve.ch

A. PERSONNES MAJEURES ET MINEURES APPELÉES À OCCUPER LE LOGEMENT

FUTUR OCCUPANT N° 1

(Futur signataire du bail ☐ oui ☐ non)

Téléphone

Nom

Etat civil

Nationalité

Prénom(s)

Date de naissance

Date d'arrivée à Genève

Adresse actuelle

N° AVS13

Type de permis

FUTUR OCCUPANT N° 2

(Futur signataire du bail ☐ oui ☐ non)

Téléphone

Nom

Etat civil

Nationalité

Prénom(s)

Date de naissance

Date d'arrivée à Genève

Adresse actuelle

N° AVS13

Type de permis

FUTUR OCCUPANT N° 3

(Futur signataire du bail ☐ oui ☐ non)

Téléphone

Nom

Etat civil

Nationalité

Prénom(s)

Date de naissance

Date d'arrivée à Genève

Adresse actuelle

N° AVS13

Type de permis

FUTUR OCCUPANT N° 4

Prénom(s)

Etat civil

Nom

Date de naissance

Type de permis

FUTUR OCCUPANT N° 5

Prénom(s)

Etat civil

Nom

Date de naissance

Type de permis

FUTUR OCCUPANT N° 6

Dès la 6^{ème} personne supplémentaire, merci de transmettre les informations sur une feuille vierge.

(annexe jointe : ☐ oui ☐ non)

DOCUMENTS REQUIS POUR CHAQUE PERSONNE MENTIONNÉE CI-DESSUS

-  Pièce d'identité, permis de séjour (recto-verso), permis d'établissement ou attestation de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) mentionnant la date d'arrivée à Genève ou de l'attestation de regroupement familial.
-  Pour les enfants à naître, une attestation médicale précisant le terme prévu.
-  Pour le demandeur dont l'enfant a un domicile légal différent du sien, seuls peut être inscrit dans cette rubrique le mineur visé par une décision judiciaire, voire une convention sous seing privé, prévoyant une garde à hauteur d'au moins 40%. Les justificatifs doivent être remis.
-  Pour les personnes en attente de regroupement familial concernant le conjoint et/ou un enfant, justificatif attestant de l'existence d'une procédure en cours auprès de l'OCPM.

B. COORDONNEES POUR TOUT CONTACT

Personne destinataire de toute correspondance

Téléphone

Adresse de correspondance

Adresse électronique

C. DECLARATION DE REVENU ET DE FORTUNE

Veillez indiquer, **pour chacune des personnes majeures** mentionnées dans la présente demande les types de revenu, fortune et déductions autorisées les concernant, en cochant la case correspondante et de joindre impérativement la copie des pièces justificatives requises.

	Personnes occupant le logement				
	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5
1) Activité salariale	☐	☐	☐	☐	☐
• Nombre d'employeurs					
• 13 ^{ème} salaire / bonus / prime / etc.	☐	☐	☐	☐	☐
• Taux d'activité global (en %)					
☐ 3 dernières fiches de salaire au moins, éventuellement celles mentionnant les gratifications, bonus ou 13 ^{ème} salaire ☐ Certificat(s) de salaire annuel de l'année précédente ou, à défaut, contrat(s) de travail ☐ Copie des éventuelles attestations de cessation d'activité (pour l'année précédente ou celle en cours)					
2) Activité indépendante	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Dernier bilan et compte d'exploitation datés et signés					
3) Chômage	☐	☐	☐	☐	☐
• Avec gain intermédiaire	☐	☐	☐	☐	☐
☐ 3 derniers décomptes de chômage ou attestation mentionnant le montant de l'indemnité journalière					
4) Perte de gain (indemnités journalières)	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Dernière décision rendue avec mention du montant					
5) Rentes					
• Rente AVS	☐	☐	☐	☐	☐
• Rente AI	☐	☐	☐	☐	☐
• Rente 2 ^{ème} pilier	☐	☐	☐	☐	☐
• Rente de veuf-ve et/ou d'orphelin	☐	☐	☐	☐	☐
• Rente d'impotent	☐	☐	☐	☐	☐
• Autres rentes	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Dernière décision rendue avec mention du montant ☐ Dernier relevé bancaire ou postal attestant du montant versé					
6) Apprentissage	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Contrat d'apprentissage et les trois dernières fiches de salaire					
7) Allocations familiales	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Dernière décision rendue avec mention du montant					
8) Aide financière parentale ou de tiers	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Attestation signée par le tiers avec mention du montant					
9) Pension alimentaire totalement perçue	☐	☐	☐	☐	☐
Pension non perçue ou seulement en partie	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Acte judiciaire accordant la pension alimentaire ou, à défaut, copie de la convention signée par les deux parties ☐ Justificatif du dernier paiement					
10) Subside d'assurance-maladie	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Attestation(s) de subside					
11) Avance SCARPA	☐	☐	☐	☐	☐
☐ Dernière décision complète					

	Personnes occupant le logement				
	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5
12) Bourse d'études	☐	☐	☐	☐	☐
Dernière décision complète					
13) Prestations complémentaires SPC					
• AVS / AI	☐	☐	☐	☐	☐
• PC Famille ou assistance	☐	☐	☐	☐	☐
Dernière décision complète					
14) Hospice général	☐	☐	☐	☐	☐
Trois derniers décomptes de virement					
15) Etudiant sans revenu	☐	☐	☐	☐	☐
Attestation d'études					
16) Revenus mobiliers (comptes, titres, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
• Nombre de comptes bancaires/postaux					
Relevé(s) au 31 décembre de l'année précédente					
17) Revenus immobiliers (loyer, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
• Nombre de biens immobiliers					
Relevé(s) au 31 décembre de l'année précédente					
18) Autre(s) source(s) de revenu	☐	☐	☐	☐	☐
Tout justificatif y relatif avec mention du montant					
19) Pension alimentaire versée pour l'année en cours	☐	☐	☐	☐	☐
Acte judiciaire accordant la pension alimentaire ou, à défaut, copie de la convention signée par les deux parties, dûment notifiées par une autorité tutélaire et/ou judiciaire et justificatif du dernier versement					
20) Frais médicaux ou frais liés à un handicap de l'année précédente (uniquement pour les demandeurs FIDP)	☐	☐	☐	☐	☐
Seule la part des frais médicaux excédant le 5% du revenu net de la personne concernée sera considérée Avis de taxation des impôts cantonaux et communaux de l'année précédente. A défaut, tous justificatifs établis par la société d'assurance concernée attestant des frais médicaux et/ou liés à un handicap à la charge de l'une des personnes appelée à occuper le logement.					
21) Frais de garde de l'année en cours (uniquement pour les demandeurs FIDP)	☐	☐	☐	☐	☐
Déduction pour chaque enfant de moins de 15 ans des frais de garde effectifs et justifiés jusqu'à 4'031 F par an. Sont visés les contribuables remplissant les conditions cumulatives suivantes : 1 mariés ou liés par un partenariat enregistré et 2 vivant en ménage commun et 3 qui exercent tous les deux une activité lucrative ou se trouvent dans une incapacité durable de travailler ou sont en formation. La même déduction est octroyée aux contribuables célibataires, veufs, divorcés, séparés de corps ou de fait lorsqu'ils tiennent ménage avec leurs enfants mineurs dont ils ont la garde. Les factures doivent être jointes. Si l'enfant est gardé par une tierce personne que vous rémunérez, les justificatifs des paiements doivent mentionner les nom, prénom et adresse complète de cette personne.					
22) Fortune mobilière et/ou immobilière	☐	☐	☐	☐	☐
Dettes chirographaires et hypothécaires	☐	☐	☐	☐	☐
Documents à produire impérativement dans tous les cas, même en absence de fortune Avis de taxation des impôts cantonaux et communaux de l'année précédente A défaut, tous justificatifs relatifs à la fortune (fortune mobilière et immobilière) et à l'état des dettes (chirographaires et hypothécaires) en Suisse et, cas échéant, à l'étranger, au 31 décembre de l'année précédente Pour les personnes imposées à la source, attestation-quittance d'impôt à la source et tous justificatifs relatifs à la fortune et à l'état des dettes en Suisse et, cas échéant, à l'étranger, au 31 décembre de l'année précédente					

D. SITUATION ACTUELLE DU/DES DEMANDEUR-S

Veuillez cocher la ou les rubrique-s correspondant à la situation des personnes mentionnées dans la présente demande et remettre impérativement la copie des pièces justificatives requises. A défaut de document justificatif pertinent, la situation alléguée ne sera pas retenue sans autre avis de notre part.

☐ Sous-location	Contrat de sous-location ou attestation du sous-bailleur
☐ Menaces à l'intégrité corporelle attestées	Tous justificatifs y relatifs, tels que copie du dépôt de plainte
☐ Insalubrité	Echange de correspondance avec le propriétaire ou le bailleur des lieux
☐ Difficultés d'accès pour une raison médicale ☐ Immeuble actuel avec ascenseur ☐ Immeuble actuel sans ascenseur	Certificat médical faisant état de votre problème de santé et tout document attestant des difficultés rencontrées de par la configuration de votre immeuble et/ou de votre logement
☐ Le loyer mensuel, charges et parking non compris, représente une part trop importante du revenu brut	La proportion doit atteindre au moins 30% du revenu brut Bail ainsi que son dernier avenant
☐ Suroccupation (nombre d'occupants au moins égal ou supérieur au nombre de pièces du logement) • Nombre de pièces du logement • Nombre de personnes	Attestation de votre part mentionnant les nom et prénom des occupants du logement, lesquels sont connus à l'adresse par l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)
☐ Couple séparé mais vivant encore sous le même toit ☐ avec enfant-s mineur-s ☐ sans enfant mineur	Tout document justifiant de la séparation
☐ Résiliation du bail sans faute contractuelle	La présente rubrique ne concerne pas les personnes s'étant vu résilier leur bail notamment pour défaut de paiement de loyer, problème de voisinage ou de diligence. Résiliation du bail
☐ Jugement d'évacuation rendu suite à une procédure n'étant pas fondée sur une faute contractuelle	Jugement d'évacuation complet
☐ Vit en cohabitation chez des tiers ☐ en raison de la perte du logement intervenue suite à des circonstances indépendantes de votre volonté ☐ Pour une raison autre que celle liée à la perte du logement	Tout document attestant de la perte du logement et attestation du tiers précisant l'adresse du lieu d'hébergement, les modalités de votre accueil et sa durée. Attestation du tiers précisant l'adresse du lieu d'hébergement et de les modalités de votre accueil et sa durée
☐ Foyer d'hébergement temporaire et communautaire pour des personnes confrontées à une situation de précarité	Attestation récente de l'établissement concerné
☐ Hôtel	Justificatif nominatif récent de l'établissement concerné et tout document attestant des circonstances ayant imposé cette solution d'hébergement En cas de placement par une institution publique ou sociale, une attestation récente de cette dernière
☐ Logement relais provisoire d'une institution sociale	Il s'agit d'un appartement géré par une institution sociale et destiné à des personnes en situation précaire afin de leur permettre de trouver un logement stable; ce type d'objet implique un encadrement social des personnes concernées dont l'hébergement est prévue pour une durée provisoire. Attestation de l'institution concernée confirmant le statut particulier du logement
☐ Sans-abri	Un rendez-vous sera fixé dans les meilleurs délais afin d'établir votre statut de sans-abri et examiner tout document appuyant vos explications
☐ Autre situation	Lettre explicative détaillée et accompagnée de toutes pièces utiles

E. LOGEMENT SOUHAITE

Veuillez indiquer les critères auxquels le logement sollicité doit répondre. A cet égard, nous attirons votre attention que toute restriction en la matière rendra plus difficile la sélection de votre dossier, compte tenu du nombre limité de logements disponibles à la location.

1 Nombre de pièces souhaité: de à (2 pièces d'écart au max. avec le nombre d'occupants)

2 Loyer mensuel maximum, y compris les charges du futur logement, sans le parking: CHF

3 ☐ Ascenseur nécessaire

☐ Immeuble accessible en chaise roulante

☐ Logement adapté / adaptable pour personnes en chaise roulante

☐ Avec encadrement médico-social (**uniquement demandeurs FIDP**)

☐ Logement sans confort (**uniquement demandeurs GIM**)

4 Logement en coopérative: ☐ Oui ☐ Non (**attributions OCLPF**)

(Pour toute information sur ce type de logement, veuillez consulter le site internet de l'OCLPF sous <https://www.ge.ch/logement/cooperatives-habitation>)

Logement associatif: ☐ Oui ☐ Non (**uniquement demandeurs GIM**)

5 Secteur géographique de recherches: **UNIQUEMENT POUR LES DEMANDEURS FIDP**

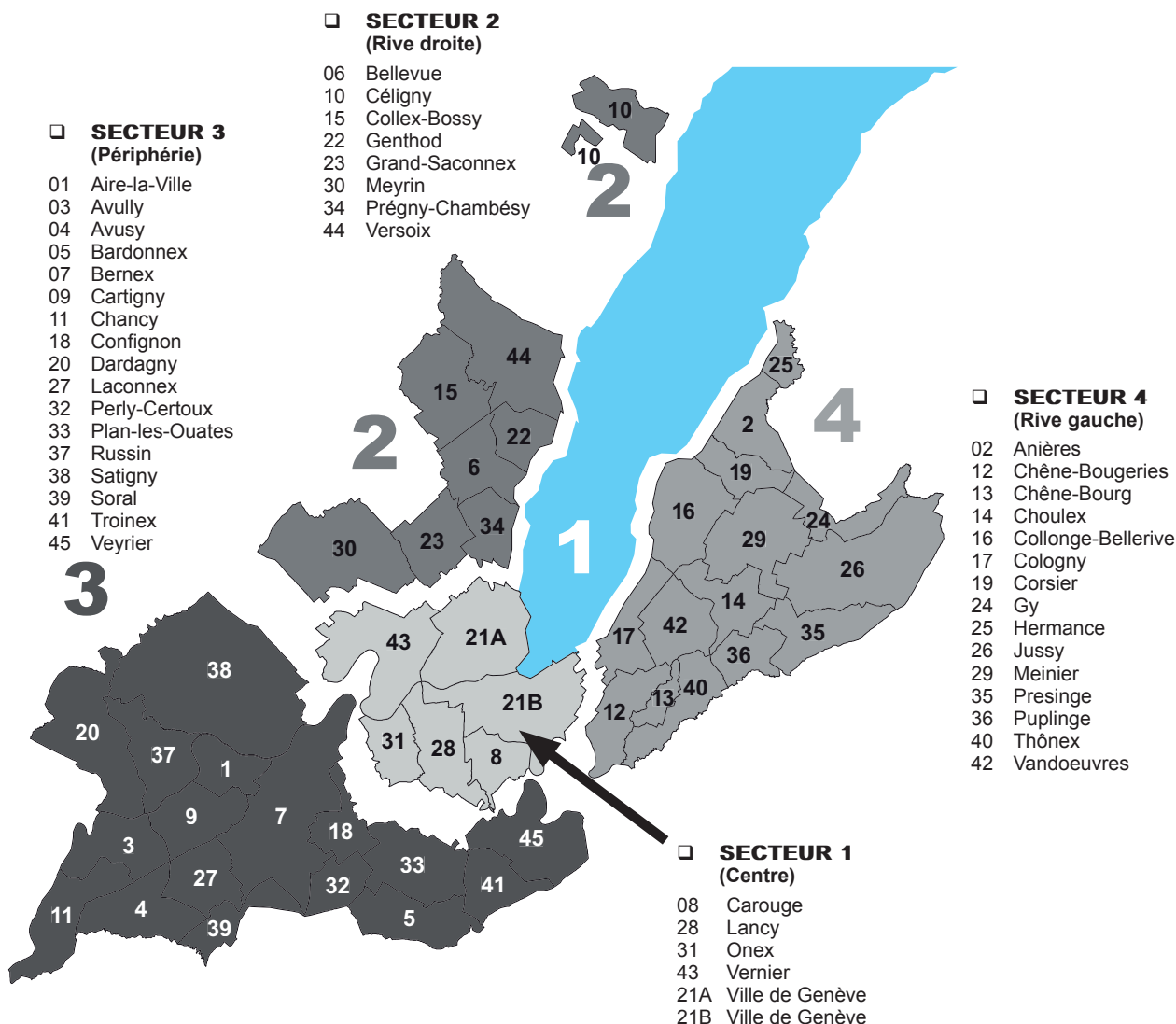
LA SÉLECTION D'UN SECTEUR ENTRAÎNE AUTOMATIQUEMENT L'AJOUT DES COMMUNES DES SECTEURS ADJACENTS.

☐ Secteurs 1 à 4 (tout le canton de Genève)

Demandeurs FIDP

☐ Secteurs Ville de Genève (21A et 21B)

Demandeurs GIM



F. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Veuillez cocher la ou les rubrique-s correspondant à la situation des personnes mentionnées dans la présente demande et remettre impérativement la copie des pièces justificatives requises. A défaut de document justificatif, la situation alléguée ne sera pas retenue sans autre avis de notre part.

☐ Problème de santé de l'un des demandeurs de logement	 <i>Certificat médical récent</i>
☐ Sous-occupation d'un logement social (HBM, HLM, HM ou GIM)	 <i>Le contrôle de l'information sera effectué par l'OCLPF / GIM</i>
☐ Dépassement du barème de sortie d'un logement social (HBM ou HLM)	 <i>Le contrôle de l'information sera effectué par l'OCLPF / GIM</i>
☐ Démolition / transformation nécessitant le départ des personnes occupant les lieux	 <i>Attestation récente du propriétaire des lieux ou de son représentant confirmant la nécessité de restituer le logement</i>
☐ Difficultés manifestes de se rendre du logement actuel à un lieu impératif	 <i>Explication écrite détaillée quant aux difficultés majeures causées par la distance entre votre logement actuel et le lieu, dont le caractère impératif doit être prouvée</i>
☐ Demande d'échange de logement avec un autre locataire occupant un appartement des FIDP ou de la GIM	
☐ Poursuites, faillite et/ou actes de défaut de biens au nom de l'un ou l'autre du/des futur-s signataire-s du bail ?  <i>En cas de sélection de votre dossier, un extrait de poursuites de moins de 3 mois pourra vous être demandé.</i>	
Personne(s) concernée(s) : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5	
Montant total de :CHF	

G. AUTORISATIONS, ENGAGEMENTS ET DECLARATION

Par sa signature, chacune des personnes majeures soussignées autorise :

- l'administration fiscale cantonale à communiquer en tout temps aux services compétents de l'OCLPF et à la GIM le montant de ses revenus et de sa fortune, tels qu'ils ressortent de son dossier fiscal, y compris durant l'occupation d'un logement soumis à la loi générale sur le logement et la protection des locataires, du 4 décembre 1977 (ci-après LGL), et de son règlement d'exécution, du 24 août 1992 (ci-après RGL) ou durant l'occupation d'un logement soumis au règlement fixant les conditions de location d'un logement à caractère social de la Ville de Genève, du 19 février 2009 ;
- toute institution et autorité délivrant des prestations à communiquer à l'OCLPF et à la GIM (et inversement) tout renseignement utile à l'établissement des éléments liés à la détermination des revenus ainsi que des taux d'effort et d'occupation nécessaires à la mise en œuvre de la LGL, du RGL et du règlement fixant les conditions de location des logements à caractère social de la Ville de Genève, y compris durant l'occupation d'un appartement régi par ces textes normatifs ;
- leur bailleur actuel et celui à venir à communiquer à l'OCLPF et à la GIM les renseignements utiles à l'établissement des éléments nécessaires à l'octroi du logement sollicité par la présente ;
- le SFIDP, l'OCLPF à échanger entre eux et avec tout service délivrant des prestations les éléments utiles à la détermination et à la mise à jour du revenu déterminant unifié (RDU) ;
- le SFIDP et l'OCLPF à échanger toute information et pièces utiles à la détermination du degré de priorité de la situation, du respect des conditions d'accès à un logement subventionné par l'Etat de Genève au sens de la LGL, et à la satisfaction des critères de sélection des FIDP ;
- le SFIDP et l'OCLPF à échanger toutes informations et/ou pièces utiles relatives à l'avancement de la demande de logement ou d'une proposition de logement avec tous services sociaux du Canton de Genève et des communes de celui-ci ; la GIM à échanger toutes informations et/ou pièces utiles relatives à l'avancement de la demande de logement ou d'une proposition de logement avec le service social de la Ville de Genève.
- le SFIDP et la GIM à accéder auprès de toute autorité du Canton de Genève ou des communes genevoises à toutes informations relatives aux demandeurs de logement inscrits sur la demande et/ou à tous les locataires et occupants d'un logement des FIDP ou de la Ville de Genève, par exemple les informations liées à la résidence et au domicile déclaré des personnes, aux revenus et à l'origine des revenus de tous les occupants, etc.

Par sa signature, chacune des personnes majeures soussignées s'engage à :

- informer, spontanément et sans délai, le SFIDP et la GIM de toute modification portant sur l'un des éléments renseignés ci-dessus ;
- ne pas exercer d'activité professionnelle dans le logement qui lui sera éventuellement attribué, ni être titulaire d'un autre bail pour un logement situé dans le canton de Genève autre que son domicile tel qu'annoncé à l'Office cantonal de la population et des migrations ;

Par sa signature, chacune des personnes majeures soussignées certifie le caractère sincère, complet et conforme à la vérité de la présente demande.

SIGNATURE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES MAJEURES

Personne n° 1 Nom et Prénom(s)

Signature

Personne n° 2 Nom et Prénom(s)

Signature

Personne n° 3 Nom et Prénom(s)

Signature

Personne n° 4 Nom et Prénom(s)

Signature

Personne n° 5 Nom et Prénom(s)

Signature

Genève, le